

# Schéma de l'accompagnement professionnel

## ● Orientation :

- Pour le public hébergé dans le DNA : par les CADA, etc.
- Pour le public hors centres : par le secteur si accclair est nommé "réfèrent RMI"

## ➤ Phase 1/ Diagnostic

### Convocation de la personne pour une première rencontre avec le réfèrent (1 à 3 RDV)

#### ● Analyse de la situation administrative :

- **Détermination du niveau de français** (communication possible/difficile) et d'un besoin éventuel d'interprète
- **Point sur les démarches CAI** (dispense ou prescription de cours de FLE, nombre d'heures, fréquence, etc.)
- **Vérification de l'ouverture des droits et orientation** : RMI, APL, CAF, sécurité sociale, scolarisation des enfants, inscription Assedic / Anpe, changements d'adresse
- **Situation administrative** : fiche d'état civil, titre de séjour, éventuelles démarches de reconnaissance des travailleurs handicapés / MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapés), permis de conduire, etc.

#### ● Diagnostic des savoirs, savoir-faire et savoir-être :

- Parcours professionnel antérieur, employabilité, réseau, mobilité, etc.
- Formalisation du CV

En parallèle, démarrage des cours de français dans le cadre du CAI

### Signature du contrat d'insertion (RMI) & du contrat d'engagement accclair "Emploi"

ou orientation vers le secteur pour suivi social si freins trop importants pour entamer une démarche d'insertion professionnelle (santé, mobilité, langue, etc.)

## ➤ Phase 2/ Formalisation du projet professionnel

### Construction de projets professionnels à court et moyen terme

#### ● Validation des compétences :

- Information collective sur les secteurs d'activité
- Visite d'entreprise
- OPG (Objectif Projet Groupe) et OPI (Objectif Projet Individuel)
- ECCP (Evaluation des Compétences et des Capacités Professionnelles)
- ECAP (Evaluation des Capacités Professionnelles) / AFPA
- Plateforme de la vocation (ANPE)
- EMT (Evaluation en Milieu du Travail)
- Remise à niveau, APP (Atelier de Pédagogie Personnalisée)

Fiche de liaison réfèrent RMI / ANPE

## ➤ Phase 3/ Accès à l'emploi et à la formation

Le réfèrent conduit des actions de recherche active d'emploi, de soutien aux démarches, de dynamisation et de positionnement sur des emplois :

### ➤ Emploi

- Participation à des ateliers TRE (Technique de Recherche d'Emploi) et accès aux prestations de l'ANPE
- Positionnement sur des contrats aidés
- Intérim
- Mobilisation de réseaux
- Prospection ciblée conjointement entre le réfèrent et la personne

### ➤ Formation

- Préparation du financement
- Pré requis / examens et tests d'entrée
- Positionnement formation (pré) qualifiante, (pré) professionnalisante, FLE Métier, AOF (Action Orientation Formation)
- Action de Consolidation de Projet de Formation avec l'AFPA (validation du projet puis stages en entreprises)
- Un bilan de formation est remis au stagiaire par l'organisme de formation ; le bilan est discuté avec le réfèrent

### Sortie positive d'accclair : un emploi en continu pendant 6 mois à temps plein

Fin de nomination RMI